

BON DE DONATION

EN FAVEUR DU PRIX « BIEN-VIEILLIR »

Vous désirez soutenir le prix 123 IM x Antropia ESSEC ?

Faites un don au fonds de dotation 123 IM IMPACT MÉCÉNAT :

Don d'un montant de : €

Vous pourriez bénéficier des dispositifs fiscaux* suivants :

- **Les particuliers** qui consentent des dons au profit du fonds peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.
- **Les entreprises** assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, qui consentent des dons au profit du fonds peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60% du montant des sommes versées dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel.

**Ces dispositifs fiscaux sont conditionnés au respect de certains critères, dépendent de la situation individuelle de chaque donateur et sont susceptibles d'être modifiés en cas de changement de droit applicable.*

Veillez adresser ce formulaire à :

123 IM IMPACT MECENAT
À l'attention du Back-office
94 rue de la victoire
75009 Paris

et joindre un chèque libellé à l'ordre de : « 123 IM IMPACT MÉCÉNAT »

Mes coordonnées pour recevoir l'attestation de don :

Nom : _____ Prénom : _____

(Le cas échéant Société) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter notre service de back-office au 01 49 26 98 00 ou par e-mail à l'adresse suivante :

backoffice@123-im.com

123 IM Impact Mécénat, fonds de dotation créé le 08/08/2018 (dossier n°983) déclaré au Journal Officiel le 18/08/2018, annonce n°1260, n° Siren 845 114 453.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont destinées à la société 123 Investment Managers en qualité de responsable de traitement pour les besoins de l'exécution du contrat conclu avec cette dernière, la gestion de votre dossier mais également à des fins de prospection commerciale. Ces données sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle. Conformément à la loi sur la protection des données personnelles et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort en contactant : 123 Investment Managers – À l'attention du DPO - 94 rue de la Victoire 75009 Paris – info@123-im.com.

Dans l'hypothèse où 123 IM n'aurait pas fait suite à une demande dans le délai d'un mois, vous disposez de la faculté de saisir la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (dont les coordonnées figurent à l'adresse <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>).

Les données peuvent être communiquées aux sous-traitants de la société 123 Investment Managers notamment pour l'analyse des données, la facturation et plus généralement pour les besoins de l'exécution du contrat. Les données personnelles peuvent être transférées à son sous-traitant, la société The Rocket Science Group LLC d/b/a MailChimp, domiciliée aux Etats-Unis. Ce prestataire est adhérent au bouclier de protection des données UE-Etats-Unis (dit « Privacy Shield »). Par ailleurs, afin d'assurer l'exécution de ses services, les données personnelles pourront également être transférées à un sous-traitant, situé à Madagascar, signataire des clauses contractuelles type validées par la Commission européenne.